

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Le gouvernement préconise la recherche d'un règlement pacifique et négocié du conflit au Cachemire, qui prenne en compte les intérêts du peuple cachemirien, améliore la situation des droits de l'homme dans la région et mette fin à tous les actes de terrorisme. Depuis 1996, le Canada et l'Inde se rencontrent deux fois par an sous les auspices du Groupe de travail mixte Canada-Inde sur la lutte antiterroriste, et le Canada profite de cette occasion pour encourager vivement le gouvernement de l'Inde à prendre des mesures concrètes pour lutter contre les actes de terreur commis au Cachemire et ailleurs. La prochaine réunion du Groupe de travail mixte Canada-Inde sur la lutte antiterroriste se tiendra à Delhi au printemps 2005.

Dans cette optique, le Canada appuie le processus du Dialogue composite et espère que ce mécanisme permettra à l'Inde et au Pakistan de continuer de régler leurs différends, y compris en ce qui concerne le Cachemire.

RECOMMANDATION 23

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'encourager les gouvernements du Pakistan et de l'Inde à collaborer en vue de réduire le risque d'escalade nucléaire en Asie du Sud et, suite aux récentes révélations, à redoubler d'efforts pour prévenir la prolifération nucléaire.

Le Traité sur la non-prolifération (TNP) est le principal instrument dont s'inspire la politique canadienne en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Le gouvernement continuera de promouvoir l'adhésion universelle au TNP, de même que l'adoption d'instruments nouveaux et renforcés qui améliorent le régime de non-prolifération nucléaire et de désarmement, afin de prévenir la prolifération des armes nucléaires, de réagir aux activités nucléaires clandestines susceptibles d'aboutir à l'acquisition d'armes nucléaires, et d'inverser la prolifération nucléaire là où elle s'est produite.

Le gouvernement reste particulièrement préoccupé par la prolifération des armes nucléaires et de la technologie des missiles en Asie du Sud, et de ses conséquences non seulement pour cette région, mais aussi pour les régions voisines. Le Canada appelle régulièrement l'Inde et le Pakistan :

- à prendre des mesures concrètes pour satisfaire aux normes arrêtées par la résolution 1172 du Conseil de sécurité des Nations Unies et entérinées par la communauté internationale;
- à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT);
- à participer à la négociation d'un Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles (FMCT);